



Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective.

C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de LA femme » mais bien celle de **la lutte pour les droits des femmes !**

Le COVID est le révélateur des discriminations sexistes au sein de la FPT

62 % des agents de la FPT sont des agentes et 67, 5% des contractuel.les sont des femmes.

Durant le COVID :

- les agentes des filières sous payées essentiellement féminines, se sont retrouvées en première ligne.

Comme nos employeurs refusent de reconnaître le COVID comme maladie professionnelle ou accident de service, nous ne saurons jamais combien de femmes ont payé de leur vie ou de leur santé la continuité des missions de service public dans les EHPAD, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les centres de loisir, les services sociaux, ou dans l'accompagnement des enfants en difficulté par les AssFam et les AssMat...

- pour celles qui se sont retrouvées confinées pour garde d'enfants et/ou en télétravail, triple peine : des conditions de travail dégradées, des visio-conf les enfants sur les genoux, tout en gérant le domestique.

- une précarité accrue pour les agentes vacataires ou en CDD courts qui ont souvent perdu leur source de revenu pendant les différents confinement ; rendues, en cela, encore plus vulnérables et dépendantes.

Pendant ce temps, le dispositif de signalement des actes de violence sexuelles ou sexistes, de harcèlement... devait être mis en place dans nos collectivités à partir du 1er mai 2020. Mais il n'est pas opérationnel dans grand nombre de nos territoires. De plus, ce processus recueille mais ne propose pas de solutions. **AFFICHAGE !!!**

Du patriarcat et des violences faites aux femmes pendant les confinements

Durant le second confinement, les violences sexuelles ou sexistes ont augmenté de 60%.

Si les différents numéros verts de signalement ont fonctionné à plein régime, et cela continue, on ne peut faire l'impasse sur le fait que les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Les violences à l'encontre des femmes sont, quand même, restées confinées dans le vase clos du cercle familial.

Le Grenelle des violences conjugales, dont le gouvernement se gargarise, n'est pas ou peu appliqué.

Partout, le fonctionnement au ralenti de certaines institutions, les fermetures d'entreprises, des lieux d'activités culturelles et sportives et des écoles ne permettent plus d'échappatoires aux victimes, déjà affaiblies par l'insécurité économique et sociale engendrée par le virus.

Pour que cela change au travail et à la maison : toutes en grève le 8 mars !



Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS

tel : 01 58 39 32 09 - mèl : fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.fr - Facebook : @fedesudct

Solidaires
Sud
Collectivités territoriales